



Commissariat au Numérique de la Défense

CSA R du CND – Déclaration liminaire

23 juin 2026

Monsieur le Directeur, Mesdames, Messieurs

On dit souvent que la complexité est un signe de profondeur, mais parfois, n'est-ce pas plutôt le sommet de l'art de rendre les choses simples inutilement compliquées ?

Les CSA s'enchaînent, et avec eux leurs présentations, certes très intéressantes pour nous, syndicats, et pour vous, fondateurs de cette nouvelle architecture.

Cependant, malgré vos efforts, le terrain nous renvoie quotidiennement les inquiétudes des agents, notamment ceux rattachés à la FABNUM. Face à l'avenir, ils peinent à trouver une logique dans ce nouveau découpage et se demandent encore, au quotidien, pour qui ils travaillent. L'UNSA Défense reste donc perplexe quant à la lisibilité et la compréhension de ces planches par l'ensemble des acteurs du CND, quel que soit leur service d'appartenance.

Toutefois, nous ne pouvons que vous demander de continuer cet effort de vulgarisation et de transparence. Et dans la mesure du possible, l'UNSA Défense espère qu'en séance le CSA R apportera les réponses aux questions qui subsistent.

Fatigue et communication :

- Fatigue liée à la multiplication des points d'information, dont le contenu ne répond pas encore aux interrogations des agents.
- Communication perçue comme insuffisamment structurée, avec un calendrier jugé prématuré au regard du faible niveau d'informations concrètes disponibles.
- Fréquence élevée des réunions d'information, avec peu d'éléments nouveaux communiqués.

Inquiétudes opérationnelles et organisationnelles :

- Appréhensions concernant l'intensité, la complexité et les modalités de réalisation des futures missions.
- Inquiétudes sur l'évolution des relations de travail et de la cohésion avec des équipes réparties sur l'ensemble du territoire.
- Sentiment d'incertitude quant aux perspectives d'emploi et aux évolutions organisationnelles à venir.

Modalités d'affectation et mobilité :

- Interrogations sur les modalités d'affectation aux futurs postes en application du PAT (choix des agents ou affectation imposée).
- Certains agents explorent déjà des opportunités professionnelles en dehors du CND, avec un risque de mobilité anticipée en l'absence de visibilité suffisante sur les futures organisations et postes.





En ce qui concerne Organum, nous espérons vivement y voir plus clair lorsque les équipes de proximité ou CAN NG auront trouvé leur format final et que celles des CAN Z seront pleinement déployées.

Sur le volet des Ressources Humaines, bien que cette instance n'ait pas de levier direct pour résoudre la situation indigne de nos agents de catégorie C, notre fédération, UNSA Défense, tient à relayer le signal d'alarme à tous les niveaux.

Avec la revalorisation du SMIC au 1^{er} juillet ; ce sont plus de 800 000 agents de cat C qui se retrouveront avec une rémunération indiciaire inférieure au SMIC. A la Défense, ce sont plus de 8 000 agents qui ont bénéficié d'aucune revalorisation.

C'est pourquoi, l'UNSA Défense, face à cette situation, demande à l'ensemble des acteurs RH qu'une "prime de maltraitance" soit octroyée à cette population si précieuse pour notre institution.

Nous espérons que cette formule forte marquera les esprits et que vous saurez la faire remonter en haut lieu.

A l'heure où les réflexions sur la « RH de guerre » incluent légitimement les personnels civils, ceux du CND sont prêts à tenir leur rôle pour que les militaires puissent s'aguerrir et être projetés. Mais cela ne pourra pas se faire sans avancée significative pour leur carrière, ni sans une réelle reconnaissance de leur valeur.

En cette année 2026, le pouvoir d'achat des agents est de nouveau lourdement impacté par la hausse des coûts de l'énergie, qui pèse massivement sur les trajets du quotidien.

Dans ce contexte, l'UNSA Défense souhaite savoir comment le CND compte appliquer la circulaire diffusée au mois de mai, qui invite les administrations à se mobiliser pour augmenter la part de télétravail et en faire bénéficier les agents les plus touchés.

Quelles mesures concrètes envisagez-vous ? Quel est le calendrier de mise en œuvre et quelles seront les modalités d'accompagnement ? Cette question est cruciale pour nos collègues dont les trajets domicile-travail sont les plus longs.

Si le pouvoir d'achat reste une préoccupation quotidienne, l'attractivité des postes, les perspectives d'évolution, les modalités d'affectation et l'avancement des agents sont des sujets tout aussi vitaux. Malheureusement, l'ordre du jour d'aujourd'hui ne laisse planer aucun doute : ces questions cruciales pour le bien-être et la motivation des personnels ne trouvent aucun écho dans ce CSA R du CND.

Pourtant, ces sujets sont au cœur des préoccupations quotidiennes de nos collègues et méritent une attention particulière.

L'UNSA Défense demande fermement que ces thématiques soient intégrées de manière significative dans l'ordre du jour des prochaines instances afin de déboucher sur des solutions concrètes. Nous restons, comme toujours, à votre disposition pour échanger et vous proposer des pistes de réflexion.

Nous vous remercions pour votre écoute et votre attention.

